

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

-=-=-=-=-

**MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

-=-=-=-=-

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL
DES PROJETS ET PROGRAMMES DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**Programme des Nations-Unies
pour le Développement (PNUD)**

**APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS
D'EXISTENCE DURABLE EN APPUI A LA MISE EN
ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
VILLAGEOIS DE LAMBAYE ET BABA GARAGE**

SEN/02/T13/A/PK/99

RAPPORT FINAL

JUIN 2004

BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE

ANNEXES

- **RAPPORT DE CAPITALISATION**
- **PROTOCOLE CIVD – MEC**
- **ARRETES PORTANT AGREMENT DES MEC DE LAMBAYE, BABA GARAGE ET NGOYE**

INTRODUCTION :

Dans sa stratégie d'intervention en milieu rural, le Programme élargi de lutte contre la pauvreté (**PELCP**) a mis l'accent sur deux volets majeurs, à savoir :

- La gouvernance locale avec l'approche gestion des terroirs qui permet de créer les conditions d'un développement harmonieux et équilibré des communautés de base, en ce sens qu'elle encourage l'émergence d'organisations villageoises bien structurées, suffisamment représentatives et capables non seulement de négocier et de faire respecter les principes d'une bonne gestion des ressources locales, mais aussi de mobiliser les populations autour du développement endogène de leurs terroirs.
- La promotion d'activités génératrices de revenus liées à la gestion des ressources naturelles à travers la mise en place d'un Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (**FAIL**).

Cette approche stratégique mise en œuvre par l'antenne du PELCP de Bambey a permis l'élaboration et l'adoption des programmes de développement villageois de Lambaye, Baba Garage et Ngoye.

Dans le souci de poursuivre l'appui à la mise en œuvre desdits programmes et d'asseoir un mécanisme capable de prendre en charge de manière durable le financement des activités génératrices de revenus, **le projet d'appui à la promotion des moyens d'existence durables** a été mis en place.

Initialement prévu pour démarrer en **Septembre 2002**, le **Projet d'Appui à la Promotion des Moyens d'Existence Durable en appui à la mise en œuvre des Programmes de Développement Villageois de Lambaye et Baba Garage**, a effectivement démarré en Janvier 2003 pour une durée d'un an. Cependant avec le retard accusé dans la mise en place des fonds les activités se sont prolongées jusqu'au 31 Mars 2004.

Le présent rapport fait état du bilan des activités réalisées par le projet et s'articule autour des points ci-après :

1. Rappel des produits attendus ;
2. Bilan des activités réalisées par produit ;
3. Enseignements et recommandations.

I- RAPPEL DES PRODUITS ATTENDUS

Dans sa mise en œuvre le projet devrait réaliser essentiellement trois **(03) produits** à savoir :

Produit 1 : deux Mutuelles d'Épargne et de Crédit mises en place et fonctionnelles à Lambaye et Baba Garage pour le financement de Moyens d'Existence Durable.

Produit 2 : un Portefeuille d'au moins 15 micro-projets approuvés et lancés.

Produit 3 : une Stratégie de Promotion des Moyens d'Existence Durable tirée de l'expérience du projet pour soutenir la gouvernance locale définie.

La première mission de prise de contact effectuée au niveau des zones d'intervention a permis d'abord de faire un état des lieux, ensuite de cerner les attentes et préoccupations des bénéficiaires et enfin d'élaborer un plan de travail qui devrait permettre d'obtenir les produits attendus.

II- BILAN DES ACTIVITES REALISEES PAR PRODUIT :

Au Niveau du Produit 1 :

Activités Réalisées :

Dans le souci de pérenniser le fonds d'appui aux initiatives locales mis en place pour appuyer la mise en œuvre des programmes de développement villageois de Lambaye et Baba Garage ; les populations ont pensé mettre en place des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC).

C'est ainsi que le projet s'est engagé à appuyer la création de MEC fonctionnel au profit des populations de ces localités.

Le processus qui a conduit à l'agrément des MEC avec le respect des dispositions de la réglementation en la matière et la volonté de les rendre fonctionnelles ont nécessité beaucoup d'activités d'accompagnement en terme d'appui – conseil et de renforcement de capacités.

SYNTHESE DES ACTIONS REALISEES POUR LA CREATION DE MEC FONCTIONNEL

ACTIVITES	OBJECTIF POURSUIVI	RESULTAT ATTENDU	OBSERVATIONS
Réunion d'information des membres des CVD et CIVD sur l'opportunité et les modalités de création d'une MEC	Informers les responsables des CVD et CIVD , les membres des OCB et du conseil rural de la nécessité et de l'utilité de création d'une MEC	Un comité d'initiative chargé de préparer le futur AGC et d'informer les adhérents potentiels mis en place	
Elaboration des statuts et du règlement intérieur de la MEC	Définir les mécanismes d'organisation d'administration et de gestion pour un bon fonctionnement de la MEC	Des documents de statuts et de règlement intérieur adaptés rédigés	
Réunion préparatoire de l'assemblée générale constitutive (A.G.C) avec les membres du comité d'initiative	S'accorder sur les dispositions à prendre et les conduites à tenir pour la bonne tenue de l' AGC	Une stratégie de tenue de l' AGC définie	
Tenue Assemblée Générale constitutive	Décider de la création de la MEC	Les statuts et règlement intérieur adoptés, les différents organes mis en place	
Formation sur les principes mutualistes et le fonctionnement des organes	Informers les membres des organes sur l'environnement juridique des MEC ainsi que sur leur rôle et responsabilité	Les dirigeants capables d'assumer leur rôle pour un bon fonctionnement de la MEC	

Appui à la confection du dossier d'agrément	Favoriser les conditions pour un agrément rapide de la MEC	Le dossier d'agrément complet disponible	Les états financiers prévisionnels et le manuel de procédures ont été confectionnés avec l'appui du VNU spécialiste en microfinance
Formation sur la gestion comptable et financière des MEC	Assurer une gestion transparente des biens de la MEC	Des outils de gestion adaptés conçus et mis en place	La formation doit être pratique et axée sur les outils de gestion quotidienne d'une MEC car à l'issue de cette formation le gérant doit être capable de démarrer normalement son travail.
Appui à la définition d'axes pour un protocole MEC-CIVD	Etablir des bases saines de gestion des fonds propres et de refinancement	Un document de protocole d'accord	Tenue d'un atelier d'échange entre membres des CIVD et MEC qui doivent librement déterminer les éléments de contenus du protocole.

Toutes les activités d'accompagnement en terme d'appui – conseil, de renforcement de capacité en vue de l'obtention des agréments des mutuelles ont été réalisés, ce qui s'est traduit par l'obtention des arrêtés portant agrément des **MEC de LAMBAYE et BABA GARAGE (C.F annexes)**.

Cet appui s'est même étendue à **NGOYE** où l'arrêté portant agrément de cette mutuelle est également obtenu.

En outre, dans le souci de renforcer la fonctionnalité des MEC le projet a mis à leur disposition des équipements informatiques (ordinateurs et imprimantes) et des coffres forts.

Pour une meilleure utilisation de ce matériel, une formation portant sur le thème « initiation à l'outil informatique » a été réalisée au profit des gérants, des présidents des MEC et CIVD ainsi que des chefs de CERP des trois localités.

Au niveau du Produit 2 :

La promotion d'activités génératrices de revenus liées à la gestion des ressources naturelles reste un volet essentiel dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, c'est pourquoi par souci de renforcer les acquis du PELCP, le projet a appuyé les CIVD de Lambaye et Baba Garage dans l'élaboration, la sélection et le financement de projets dans ces domaines.

Activités Réalisées :

- L'Identification et la formulation en rapport avec le projet de micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) de 18 micro-projets au profit des promoteurs des localités de LAMBAYE et BABA GARAGE ;
- L'Organisation et la tenue de comité de sélection ayant permis l'approbation de 15 micro-projets.
- Le financement pour un montant de près de 90 millions des projets dont 49,513 millions pour le volet AGR .

L'exécution relativement tardive de ce volet, s'explique par le fait que la période initialement prévue pour sa réalisation a coïncidé avec la soudure et pour parer au risque évident de détournement d'objectifs sa mise en oeuvre a été différée. Egalement pour assurer une gestion transparente des fonds ,tous les bénéficiaires de projets ont reçu une formation en gestion financière. Avec la fin du projet ; l'antenne du PAREP devra très rapidement s'occuper du suivi desdits projets et des promoteurs pour le maintien des acquis.

Au Niveau du Produit 3 :

La capitalisation de l'expérience tirée du projet en vue de sa répliquabilité dans les autres projets et programmes de lutte contre la pauvreté, notamment le PAREP est apparue comme une nécessité.

Ainsi ; en rapport avec le Réseau Afrique 2000+ ;le projet a initié un atelier de réflexion et de partage sur la capitalisation avec les différents acteurs notamment les populations à la base .

Activités réalisées :

Elaboration de termes de référence pour la tenue d'un atelier de capitalisation.

Tenue d'un atelier de capitalisation et de modélisation de l'expérience tirée du projet.

Elaboration d'un document de capitalisation sur la stratégie de promotion des moyens d'existence durables.

III :ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Il apparaît clairement qu'au bout des quinze mois d'exécution du projet tous les produits attendus sont réalisés ,ce qui constitue un réel motif de satisfaction pour l'ensemble des partenaires et acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du projet. Cependant pour une meilleure préservation des acquis, nous recommandons à l'antenne du PAREP de Bambey, qui devra prendre le relais ; de veiller à la mise en oeuvre des activités ci-après :

- Appuyer les gérants dans l'élaboration des dossiers de prêt et des premiers contrats de prêt ;
- Superviser la tenue des premiers comités de crédit des MEC en vue de recenser les insuffisances et apporter les ajustements pour un fonctionnement normal des MEC ;
- Appuyer les gérants dans l'élaboration des premiers états financiers.
- Assurer un Suivi régulier des projets financés.